

2018/050

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
HERAULT  
ARRONDISSEMENT  
LODEVE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 Avril 2018

Commune de  
PAULHAN

N° 2018/04/10

Date de la convocation	04/ 04/ 2018
	<b><u>Votes : 23</u></b>
Présents : 19	Pour : 21
Absents : 4	Contre : 2
Représentés : 4	Abstention : 0

L'an deux mille dix huit et le douze avril,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, ALEIX Bertrand, ARNAUD-PONCY Pierrette, ARNAUD Raymond, BALLESTER Christian, BIROUSTE Pascal, BONSIGNORI Vincent, BOUISSON Mylène, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra, DUPONT Laurent, ENGELVIN Gérard, GASPARD Chantal, GAVINET Isabelle, HEREDIA Fabienne, JAM Thierry, JAURION Léon, ROYON Sophie, SEBASTIAN David.

Etaient Absents : MM. BORGNAT Géraldine, GASC Georges, L'HOTE Valérie, WEHRMEIJER Patricia.

Procuration : - Mr ROIG José à Mr DUPONT Laurent  
- Mme GUERIN Audrey à Mr ALEIX Bertrand  
- Mme RICARD Christine à Mme GASPARD Chantal  
- Mme AMMARI Hanane à Mme ROYON Sophie

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20180412-2018-04-10-DE  
Date de télétransmission : 16/04/2018  
Date de réception préfecture : 16/04/2018

**Objet** : Bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées au cours de l'année 2017

Monsieur le Maire expose :

L'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales précise que « le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2000 habitants par celle-ci, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2241-1,  
Vu l'avis de la commission des Finances, Administration générale du 3 Avril 2018,

Après avoir entendu l'exposé de son Président,

Le Conseil Municipal, par 21 voix Pour, 2 voix Contre,

- Approuve le bilan de l'année 2017 annexé à la présente délibération relatif aux acquisitions et cessions immobilières réalisées sur le territoire de la commune en 2017,
- Informe que ce bilan sera annexé au compte administratif de l'année 2017.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

**Le Maire**  
**Claude VALERO**



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20180412-2018-04-10-DE  
Date de télétransmission : 16/04/2018  
Date de réception préfecture : 16/04/2018